

## Quels Masters ?

Les programmes complémentaires permettent aux étudiants d'accéder aux masters, avec un programme complémentaire préparatoire de 60 ECTS maximum.

### PROGRAMMES PASSERELLES

☀️🌙  
60 ECTS max.

### MASTERS 60 ECTS

- Master en sciences commerciales ☀️🌙
- Master's degree in Management Sciences 🇬🇧☀️

### MASTERS 120 ECTS

- Master en gestion de l'entreprise ☀️
  - Programme ICHEC
  - Programme tri-diplomation ICHEC-UCL-ULB 🇬🇧
- Master's degree in Business Management 🇬🇧☀️

- Master Business Analyst ☀️ en alternance ICHEC-ECAM

Pour ce master, un programme de cours spécifique sera défini sur base des études antérieures de l'étudiant après analyse de son dossier.



## Programme des cours complémentaires aux Masters

Intitulés	ECTS
Droit commercial et fiscal	5
Economie	5
Durabilité et méthodologie	5
Comptabilité et analyse financière	5
Mathématique et gestion financière	5
Introduction à la gestion de données	5
Théorie statistique pour la gestion	5
Mathématiques pour la gestion	5
Philosophie	5
Leadership responsable et gestion d'équipe	5
Anglais*	5
Néerlandais ou Allemand**	5
<b>Total</b>	<b>60</b>

Descriptif détaillé du programme sur [ichec.be](http://ichec.be)

Les programmes passerelles ont été spécialement conçus pour les Bacheliers du type court. Ils peuvent être adaptés en fonction du cursus de l'étudiant. La majorité des cours sont dispensés en français.

\* En cours du soir, le cours d'anglais passe à 10 crédits  
\*\* Uniquement en cours du jour

## Bacheliers de type court concernés par les passerelles vers l'ICHEC

- Assistant de direction
- Assurances et gestion du risque
- Commerce et développement
- Comptabilité
- Conseil en développement durable
- Coopération internationale
- Droit
- E-business
- Gestion de l'environnement urbain
- Gestion des ressources humaines
- Gestion hôtelière
- Immobilier
- Informatique de gestion
- International Business
- Management de la logistique
- Management du tourisme et des loisirs
- Marketing
- Relations publiques
- Sciences administratives et gestion publique

### Pour qui ?

- Les bacheliers de plein exercice ou de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Les bacheliers de la Communauté flamande.
- Les autres bacheliers doivent introduire une demande d'analyse de dossier.

